à sûr d'avancement. Est-ce que cela compte, chez nous comme chez vous?

Pour ma jeunesse la paix avec la France jadirai que je l'ai voulue quand même.

Lors de l'incident de ce commissaire de police alsacien, M. Schnœbelé, j'ai été très jaloux de saisir aussitôt et sans discussion l'argument de votre ministère. Je n'ai pas épilogué sur le lieu de l'arrestation. Il y avait rendez-vous demandé, donc sauf-conduit. Cela suffit. J'ai fait relâcher M. Schnœbelé. J'ai fait payer, sans marchander, l'indemnité demandée pour l'affaire du Pont-l'Etape. En agissant ainsi, avec cette facilité, je n'ai pas craint d'humilier ma patrie; j'ai répondu au sentiment de tous les Allemands.

Nos hommes jugés par Bismarck

Je voudrais, pour le bien de la France, pour son honneur, pour son justeorgueil, que tous mes compatriotes eussent entendu le langage du prince de Bismarck, jugeant notre peuple, ses qualités et les hommes qui le gouvernent.

Qu'est-ce donc que le redoutais, en me présentant à Friedrichsruh? J'y venais recevoir une admiration plus forte et mieux motivée de mon pays, une confiance plus certaine en notre avenir, un sentiment plus vif du rang que nous tenons parmi les nations.

Ce sont les Français qui doutent d'eux-mêmes et qui se dénigrent. Qu'ils aillent en Allemagne, et même à Friedrichsruh, qu'ils apprendre à connaître leur propre valeur.

Le prince de Bismark avoue qu'en entendant prononcer le voyage de M. Carnot en Corse, il avait peine à comprendre comment un président de la République pouvait s'aventurer dans l'île des Napléons.

— Le télégraphe m'apporte les témoignages de sympathie unanime qu'il y reçoit. C'est admirable. Vous êtes au fond beaucoup plus unis qu'on ne peut l'imaginer, et cette excursion de M. Carnot en Corse est un coup de haute politique.

Je dois dire que le Français dont j'ai entendu l'éloge le plus fortement argumenté, celui dont on a le mieux étudié les travaux, suivi et compris les actes, c'est M. de Freycinet, ministre de la guerre. Ces éloges, auxquels s'associait le comte Herbert, faisaient d'une indiscutable sincérité. Ils me touchaient d'autant plus qu'ils s'adressaient par dessus tout à notre armée.

— Nous avons connu à nos dépens M. de Freycinet, il y a vingt ans. Nos généraux ont apprécié tout le parti qu'il a tiré alors d'une situation désespérée. Il vient précédé à nous comme un homme de guerre de premier ordre. Mais nous jugeons mieux encore son activité depuis qu'il a le loisir d'organiser une armée régulière en temps de paix.

Le prince énumère alors, avec détails et avec une compétence étonnante, tout le plan d'organisation suivi par M. de Freycinet, ses décrets pour l'hygiène des casernements et des cantonnements et des inspections, etc.

« Toutes les nations, ajoute-t-il, seraient fières de posséder un tel administrateur, et elles vous l'envient. »

On fait aussi grand cas de M. Constans, de son énergie, de son habileté dans la guerre au boulangisme. En Prusse, et à Friedrichsruh mieux qu'ailleurs peut être, on estime la « poigne ».

La paix assurée.

L'objet de ma visite était atteint, au delà de toute espérance. Je rapportais de Friedrichsruh l'assurance que l'Allemagne, plus encore que la France, était désireuse d'une bonne intelligence qui rapprochât deux grands peuples, sans toucher aux difficultés, dont la solution est réservée au temps et aux événements. J'en rapportais aussi le sentiment joyeux que notre nation y était estimée à sa valeur, qu'en Allemagne, un Français pouvait être assuré des égards réservés aux citoyens des grands peuples. J'en rapportais enfin la certitude que nous n'étions menacés par nos puissants voisins ni dans notre liberté, ni dans l'intégrité de notre territoire.

Mais, alors, pourquoi ces grandes armées?

Le prince de Bismarck s'exprima ainsi :

— Il est vrai que ses grandes armées sont onéreuses. C'est, comme vous dites, une autre forme de la guerre, la guerre à coups de louis d'or. De quel vous plaignez-vous? Plus longtemps que d'autres, votre riche nation est capable de la supporter, et la victoire est à celui qui tiendra le plus longtemps.

C'est une prime d'assurance que les nations paient pour le maintien de la paix. Elle est lourde, ruineuse, d'accord, mais qu'est-ce encore en comparaison de la ruine qui suit une guerre même heureuse?

— Le désarmement? — Chimère. On se méfiera; on n'aura jamais confiance dans la loyauté du voisin. Qu'on établisse un contrôle tel qu'il le voudra, il ne rassurera rien.

Il faut vivre avec ce mal; l'avenir le guérira peut-être.

Pour moi, Allemand avant tout, j'ai accompli mon devoir envers ma nation. J'aurais désiré de travailler plus longtemps à son service. Mais je me repose dans l'Allemagne unie, complète en ses frontières, n'ayant plus rien à revier à aucun de ses voisins. Je mourrai heureux d'avoir contribué à constituer ma patrie et à en faire une nation forte et grande. Je me suis assigné un autre objectif au-delà de la patrie allemande. C'est pour le salut que j'ai fait la guerre, en aimant la paix; c'est pour le maintenir indiscutée, intégrale, intangible, que j'ai noué des alliances.

L'histoire dira si le prince de Bismarck fut un grand homme.

Ses compatriotes, les étrangers, les amis, les adversaires lui doivent ce témoignage qu'il est un grand Allemand.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique du Progrès du Nord

VOYAGE MINISTÉRIEL

Rochefort, 18 mai. — M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, est arrivé ce matin à huit heures à Rochefort, où il a été reçu par le major de la flotte, entouré de toutes les autorités maritimes et par le conseil municipal.

Le préfet de la Charente-Inférieure, le sous-préfet de Rochefort et M. Brand, maire de Rochefort, étaient allés au-devant de M. le ministre à Algrefeuille, première station du département, où ils avaient pris place dans le train spécial.

M. Yves Guyot s'est aussitôt rendu à la préfecture maritime où une grande réception a eu lieu.

Les troupes de terre et de mer étaient rangées sur tout le passage et rendaient les honneurs.

La population a fait au ministre un accueil très sympathique.

Un accident qui heureusement n'aura par de suites graves s'est produit pendant les réceptions à la préfecture maritime. Les chevaux d'une voiture dans laquelle se trouvaient plusieurs invités de la municipalité qui se rendaient vers le nouveau bassin, ont pris peur en passant près d'une musique militaire et ont renversé un vieillard de 77 ans, M. Harpin, habitant de Cognac, venu pour assister à la fête de l'inauguration du nouveau bassin.

Les chevaux et une des roues de la voiture lui ont passé sur le corps. Relevé avec plusieurs blessures à la tête et au bras, il a reçu aussitôt les soins de M. Dupouy, directeur du service de santé, qui se trouvait présent au moment de l'accident. Il a été conduit ensuite à l'Hôpital militaire. On pense qu'il sera rapidement rétabli.

UN NOUVEAU PARTI

Paris, 18 mai. — A la suite de la dislocation du parti boulangiste, le bruit court que M. Laguerre chercherait à former un nouveau parti radical sous le titre : « Alliance républicaine, socialiste et révisionniste. » Cette alliance sera administrée par une commission exécutive de 25 membres. MM. Naquet et Laisant ont refusé d'y adhérer. M. Déroulède n'a pas été consulté.

Les négociations de M. Laguerre sont toutes secrètes.

UNE MESURE DE PRÉCAUTION

Paris, 18 mai. — Le choléra, sévissant à Mossoul, le comité d'hygiène publique de France s'est prononcé pour l'interdiction du pèlerinage des musulmans d'Algérie à la Mecque.

L'action du général de Miribel

Paris, 18 mai. — Les premières mesures prises par le général de Miribel ne se sont pas fait attendre. La décision la plus importante est déjà prise. Elle consacre le remplacement de M. Lacroix, Parisien et du colonel de Bryc, chargés du service de la mobilisation et du premier bureau de l'état-major général. Le général de Miribel a amené de Châlons son chef d'état-major, le général de Boisdeffre, qui avait été très apprécié dans ce poste par les généraux Chanzy et Février.

En l'honneur du commandant Rivière

Paris, 16 mai. — Le général Saussier, gouverneur de Paris, avait donné ordre aux soldats mécaillés du Tonkin de la garnison de Paris et de Vincennes d'assister aujourd'hui à la cérémonie commémorative du commandant Rivière.

Une foule assez considérable s'était réunie autour de la tombe du regretté commandant au cimetière Montmartre. Plusieurs discours ont été prononcés, entre autres par le capitaine Colomb, président de l'association tonkinoise, qui a rappelé le rôle glorieux du héros tombé sur le champ de bataille à Hanoi.

ORDRE DU JOUR
du général Miribel

Voici l'ordre du jour adressé au 6e corps par M. le général de Miribel, nommé chef d'état-major général.

« Officiers, sous-officiers et soldats,

« Appelé par le gouvernement de la République à remplir les fonctions de chef d'état-major général de l'armée, je dois me séparer du 6e corps, malgré le regret profond que j'en éprouve.

« Vous savez combien je vous étais attaché, quelle confiance j'avais en vous et quelles espérances pour l'avenir, votre valeur et votre discipline éveillaient dans mon cœur.

« Soyez sûrs que je ne vous oublierai jamais.

« Quoique séparés, nous continuerons cependant à travailler, vous et moi, au même but, c'est-à-dire à la grandeur de notre pays, et le jour où il faudra le défendre, vous me retrouverez encore à côté de vous.

« Fait au quartier général,

« Châlons-sur-Marne, le 15 mai 1890.

« Signé : Général de Miribel.

Chronique du Sport

Les régates de Valenciennes. — Les grandes régates *internationales* avaient attiré une foule considérable malgré l'incertitude du temps.

Un orage épouvantable s'annonçait dès la matinée. La dépêche était à peine terminée qu'une véritable trombe d'eau s'abattait sur l'Escaut.

En un instant tous les débits et la marquise de la gare étaient comblés ce fut un sauve-qui-peut général.

Les rues présentaient l'aspect de véritables torrents. Les spectateurs trempés jusqu'aux os sont certainement nombreux et les jolies toilettes ont subi une terrible épreuve.

Voici les résultats des régates :

Première course. — Embarcations de plaisance à ciné sans porte-nage au dehors à deux rameurs en pointeau en couple. — Parcours : 1,200 mètres — 2 virages. — *Premier prix* : Une médaille en argent et 25 fr.; 2e, une médaille en argent :

Premier prix : Mimo, Sport nautique de Lille; 2e, Chat noir, Sport nautique de Valenciennes.

2e course. — Yoles gigs (Juniors) 2 avirons en pointe. — Parcours : 1,200 mètres. — 1 virage. — Premier prix : Une médaille en argent et 50 fr.; 2e, Une médaille en bronze et 30 fr.

Premier prix : Frisonne, Union nautique de Valenciennes; 2e, Congo, Cercle de l'Aviron de Roubaix.

Deuxième épreuve. — Premier prix : Pif-paf, Sporting Club d'Armentières.

Troisième épreuve. — As et Skiffs (Juniors). — Parcours : 1,200 mètres. — 2 virages. — Premier prix : Une médaille en argent et 30 fr.; 2e, une médaille en bronze et 15 fr.

Premier prix : Va-l'Ancienne, Union nautique de Valenciennes; 2e, Boule, id.

Quatrième course. — Yoles-Gigs (Seniors) 2 avirons en pointe; parcours : 1200 mètres. — Premier prix : Une médaille en argent et 70 fr. — 2e, une médaille en bronze et 30 fr.

1er prix, Myosotis, Union nautique de Calais; 2e, Quand même, Sport nautique d'Abbeville.

Cinquième course. — Périssoires. Départ ripset n° 5; arrivée au jury. Parcours : 1,600 mètres. — 1 virage.

1er prix, une médaille en argent et 25 fr.—2e, une médaille en bronze et 15 fr.

1er prix, Camélia, Sport nautique d'Abbeville. — 2e prix, Coquelicot, Sport nautique d'Amiens.

Sixième course. — Yoles gigs (Juniors) 4 avirons en pointe. — Parcours : 2,400 mètres. — 4 virages. — Premier prix : Une médaille en vermeil et 150 francs; 2e, Une médaille en argent et 50 fr.

Premier prix : Hamlet, Cercle de l'Aviron de Roubaix; 2e, Rose blanche, Emulation nautique de Boulogne.

Septième course. As et Skiffs (seniors). — Parcours : 1,200 mètres. — 2 virages. — 1er prix, une médaille en argent et 40 fr. — 2e, une médaille en bronze et 20 fr. — *1er prix exequo*, Quand même, club de Paris; 2e, Rose de Roubaix. — Va l'Ancienne, Union nautique de Valenciennes.

Huitième course : Yoles-Gigs (seniors) 4 avirons en pointe. — Parcours 2,400 mètres. 4 virages.

Premier prix, une médaille en vermeil et 200 fr. — 2e prix, une médaille en argent et 75 fr.

1er Prix, La Retraite, Union nautique de Calais. — 2e, Rayons Rouges, Club nautique de Gand.

M. Thellier de Poncheville
A LA CHAMBRE

Ses votes contraires aux intérêts des ouvriers

Pendant la période électorale, rien n'est cher à M. Thellier de Poncheville comme les ouvriers. Vous l'avez vu l'année dernière parcourant les cornes des ouvriers mineurs, allant de porte en porte, faisant donce mine à tous. Ah! s'ils lui donnaient leurs suffrages, comme il allait s'occuper d'eux, les salaires allaient augmenter, les journées de travail diminuer. Et les ouvriers se sont laissé tromper et il a été élu et il est député. Des ouvriers, il n'en est plus question. Les républicains s'en occupent pourtant, ces mêmes hommes qu'on injurialt, qu'on appelait voleurs, cherchent à faire le bien-être des ouvriers, quant à M. Thellier de Poncheville on l'a vote contre leurs propositions ou il ne vote pas du tout. Jugez plutôt.

Le 25 novembre 1889 — deux mois après les élections, que sera-ce dans deux ans? — M. Maxime Lecomte proposa à la Chambre d'accorder cent mille francs aux famille nécessiteuses des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ; M. Thellier de Poncheville, présent à la Chambre, s'abstient de voter.

Le 28 septembre 1889, l'urgence est proposée pour la discussion de la proposition Bovier-Lapierre, tendant à réprimer les infractions à la loi sur les syndicats professionnels ; M. Thellier de Poncheville propose l'ajournement, il ne veut pas discuter une loi profitable aux ouvriers. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette loi.

Le 17 octobre 1880, M. Emile Moreau propose l'amnistie pour les grévistes. M. Thellier de Poncheville présent à la Chambre s'abstient de voter.

Le 20 janvier 1890, à la suite d'une interpellation de M. Lachize, la Chambre vote un ordre du jour invitant le ministre de l'intérieur à approuver dans un bref délai les vœux émis par certains conseils municipaux de secours en faveur des ouvriers nécessiteux de Cours (Rhône) et du Nord. M. Thellier de Poncheville présent à la Chambre ne vote pas.

Le 15 février 1889, M. Emile Moreau renouvelle sa proposition, M. Thellier de Poncheville étemtun vote favorable. Comme c'est drôle ce vote de M. Thellier, on dirait qu'il devient aimable, a-t-il reconnu ses torts vis-à-vis de ceux qui ont voté contre, il leur a si bien prouvé son dévouement? Je sais bien qu'en ce moment le duc d'Orléans est à la prison de Clairvaux, peut-être fait-on cette concession aux républicains pour obtenir sa mise en liberté?

Le 12 mai 1890 a été discutée et adoptée par la Chambre la proposition Bovier-Lapierre. Une petite explication est nécessaire.

Le 21 mars 1884, une loi avait été votée, permettant à tous, ouvriers et patrons, de s'entendre pour la défense de leurs intérêts économiques et professionnels.

Mais cette loi présentait une lacune : aucune peine n'était édictée contre celui qui violait la liberté d'association. Aussi les patrons qui savent bien que les syndicats sont une force à laquelle ils ne pourront pas résister — quant tous les ouvriers d'un même corps de métier seront unis, il leur sera facile de faire prévaloir leurs droits, les grèves à ce moment seront rares et courtes pour ne pas dire nulles — mirent tout en œuvre pour en empêcher la création. Dans le Nord, à Anzin et à Lens, dans le Rhône, l'Isère et la Loire, des ouvriers furent chassés de la mine, de l'atelier, de l'usine, privés de leur pain pour avoir voulu se syndiquer. Et cependant les patrons n'avaient pas lésé, il existe nombre de syndicats de patrons. La loi faite dans la but d'être favorable aux ouvriers se tournait donc contre eux.

C'est pourquoi le 12 mai, M. Bovier-Lapierre proposait à la Chambre de voter une loi sur les syndicats professionnels dont la principale disposition est la suivante :

« Quiconque sera convaincu d'avoir par menaces de perte d'emploi ou de privation de salaire, par voies de fait ou violences, *renvoi collectif d'ouvriers ou employés* syndiqués, violences ou voies de fait, dons, offres ou promesses de travail, entravé ou troublé la liberté des associations syndicales professionnelles ou empêché l'exercice des droits professionnels sera puni d'un emprisonnement d'un mois à *trois mois et d'une amende de 100 fr. à* 2,000 francs. »

Eh bien! savez-vous comment ont voté nos mandataires, la Chambre a adopté la discussion des articles par 406 voix contre 106. Les voix des députés du Nord se répartissent comme suit : Les 11 républicains sans une seule exception ont voté pour l'adoption et parmi les 9 réactionnaires, un, M. Bergerot, a été franc, il a eu le courage de ses opinions il a voté contre l'adoption, quant aux huit autres, aucun n'a pris part au vote.

Les Thellier de Poncheville, les Renard, les Plichon, etc., présents à la Chambre lors de la discussion d'une loi si favorable aux ouvriers ont pensé qu'il était indigne d'eux de déposer un bulletin.

Electeurs, jugez et souvenez-vous.

X.

LES EXERCICES PHYSIQUES
ET LE
Match des élèves des Lycées

Le concours pour les exercices physiques entre les élèves de divers Lycées de la région auquel nous avons assisté hier, à Lille, a complètement réussi et a permis de constater les progrès vraiment surprenants obtenus en fort peu d'années dans cette branche importante de l'éducation moderne.

Plus de deux cents jeunes gens ont concouru, démontrant par la régularité de leurs mouvements d'ensemble, la force individuelle de la plupart des sujets combien cet enseignement rationnel, appelé à donner au corps tout son développement normal, *est pratiqué maintenant avec une* rare méthode qui permet à l'équilibre les facultés de l'enfance de façon à combattre avec certitude les débilités corporelles qui résulteraient infailliblement du surmenage cérébral.

Nous ne saurions trop féliciter les membres distingués de l'Université qui, à Lille et dans les diverses institutions dont nous avons pu applaudir hier les brillants élèves, ont compris l'utilité de cette culture physique et l'ont encouragée de leur sage et prudente protection.

On sait combien sont surchargés aujourd'hui les programmes imposés à nos jeunes générations, l'admission aux écoles exige des connaissances si variées et si étendues qu'on a pu dire avec un semblant de raison que plus d'un examinateur serait souvent fort embarrassé de répondre à toutes les questions posées aux candidats.

Cette tendance encyclopédique qui s'accuse de plus en plus, est peut-être une des conséquences forcées de la période transitoire que nous traversons et nous sommes bien forcés de la subir avec une partie de ses inconvénients, mais nous pouvons en éviter quelques-uns et c'est à cette tâche préservatrice de l'avenir que peut s'appliquer la clairvoyance intelligente et paternelle des recteurs et des proviseurs et en général de tous ceux qui ont la charge de la jeunesse.

Ceux qui dans leur préoccupation exclusive du développement de l'esprit négligent les intérêts du corps, ne se souviennent pas que le succès dans ce monde dépend plus de l'énergie que de l'étendue et du nombre des connaissances. La force de volonté, la résistance de l'activité dues à la vigueur physique compensent facilement quelques lacunes dans l'instruction, et quand on les réunit à une culture suffisante et qui peut s'obtenir sans sacrifier la santé, elles assurèrent à celui les possède une victoire aisée sur des concurrents affaiblis.

Le système de la culture intellectuelle intensive, dit un des plus grands génies de ce siècle, est erroné, en ce qu'il implique une fausse conception du bonheur dans la vie. Même en supposant qu'il mènât l'homme au succès dans le monde, au lieu de le conduire à la défaite, il lui préparerait dans une santé ruinée, un fléau dont aucun avantage humain ne pourrait le dédommager.

A quoi servent les richesses si elles sont accompagnées de souffrances continuelles? Que valent les distinctions sociales si elles dut aucun l'hypocondrie avec elles? Les maladies chroniques assombrissent les plus beaux horizons, tandis que la bonne humeur que donne la santé sert à *embellir même le malheur.*

Ces sonnets d'un philosophe sont les préceptes mêmes de la sagesse et nous ne pouvons que nous réjouir quand les éducateurs de nos enfants s'en inspirant préparent à la patrie des générations saines vaillantes et vigoureuses.

Ces observations, lous les *amis de l'instruction*, réunis hier dans le gymnase lillois, les faisaient, en admirant ces jeunes gens dont la virilité, la bonne tenue, la mâle vigueur contrastaient si heureusement avec les physionomies blêmies par la chlorose et les membres grêles des *écoliers de jadis et de ceux qui sont encore* trop étroitement enfermés et sans compensations suffisaines dans le cycle infernal des études obligatoires.

Il est un point cependant qui à propos de ce premier essai, nous paraît mériter de retenir l'attention de ceux qui en ont pris l'excellente initiative. Ce « lendit, » puisque le mot est en train de passer dans nos mœurs était uniquement consacré à l'escrime et à la gymnastique et en ce sens il ne répondait pas tout à fait au but que se propose ce genre d'éducation.

Rien qu'excellents en eux-mêmes, les exercices artificiels ne valent cependant ni pour la répartition égale de l'activité dans toutes les parties du corps, ni pour la détente du cerveau les exercices qui résultent du libre jeu des aptitudes. L'exercice pour qu'il produise tous ses fruits et exerce son influence hautement fortifiante doit être agréable.

L'escrime quand elle est pratiquée des *deux mains répond assez bien à ce vœu* elle contribue une égale distribution des forces, une excitation du cerveau et un développement de l'effort corporel qui est généralement accompagné de plaisir. La gymnastique se rapproche déjà davantage du travail rationnel dit et pour les *fatigues seules qu'elle impose à la mémoire* est déjà pour beaucoup d'enfants un objet d'appréhension.

Or, on ne saurait trop le répéter, de tous les toniques le plus puissant est la joie.

L'intérêt que les enfants prennent au jeu, la vivacité avec laquelle ils s'y livrent, l'abandon de tout autre souci qui en est la conséquence, sont aussi importants en eux-mêmes pour le développement du corps que l'exercice.

Tout en conservant donc aux exercices méthodiques une part importante dans les concours, nous croyons qu'il serait également utile d'en accorder une aux jeux indiqués par nos voisins, l'est le système anglais, c'est celui qui a été adopté dans les lycées de Paris, où il obtient de véritables succès. Le jour où nos éducateurs régionaux pourront introduire cette partie dans leurs programmes, ils auront complété leur œuvre et rendu à la race et au pays un service inappréciable.

La réussite complète de leur première tentative les encouragera sans doute à persévérer et leur très bonne entreprise trouvera très certainement des imitateurs.

Les relations entre les divers lycées de la région deviendront ainsi plus étroites et plus cordiales et cette fraternité scolaire ne sera pas sans influence, on peut l'espérer, sur la valeur future des rapports sociaux.

Th. BERGÈS.

La Séance

Dès huit heures du matin, les députations venues des Lycées et Collèges des cinq départements du ressort se pressaient salle Ladoumègue à Lille et qui avaient pris leur quartier dans notre premier établissement d'enseignement secondaire, se sont présentées au Gymnase Central, Place Sébastopol.

La vaste salle de gymnastique présentait un aspect inaccoutumé. Professeurs, élèves et parents paraissaient animés d'un égal enthousiasme.

Les exercices ont commencé à l'heure fixée par le programme.

A cette très intéressante séance du matin, nous avons remarqué le recteur de M. le Préfet du Nord, accompagné de son chef de cabinet, M. Beaumont et de son secrétaire-général, M. Guérin.

Beaucoup de notabilités militaires et civiles assistaient également à la séance.

Citons au hasard MM. Fauchet, adjoint au maire; Cauhopé, doyen honoraire de la faculté de médecine, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique.

Pour le concours d'escrime, le jury était composé des personnes ci-dessous :

Dans la 1re division : MM. le colonel Royer Bère, conseiller général du Nord, ingénieur des labacs; le capitaine Eon, du 50e bataillon de chasseurs à pied.

Dans la 2e division : MM. Dupuis, commandant des pompiers, conseiller municipal; Cauly, directeur de l'Echo du Nord, et le lieutenant Mègeville, du 16e chasseurs à pied.

Pour la section de gymnastique, MM. Baggio, conseiller municipal; Wargnin fils, avocat; C. Dubois, médecin; Alvin, professeur de gymnastique, etc., étaient juges.

La première partie des exercices a pris fin à midi.

La seconde s'est ouverte à deux heures de l'après-midi.

Nous donnons plus loin la liste des prix qui ont été obtenus dans la journée.

A deux heures, M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire, est arrivé de Paris, représentant M. le Ministre de l'instruction publique.

MM. Coulet, recteur de l'Académie de Lille et Moy, doyen de la Faculté des lettres, l'ont accompagné au gymnase.

La Distribution des récompenses

La distribution des récompenses, souvent interrompue par les bravos des spectateurs en faveur des eux-mêmes a eu lieu vers six heures du soir.

M. le lieutenant Cerf, du 43e de ligne, a proclamé les noms des lauréats.

En voici l'énumération :

Escrime

1re division

1er prix, Faucher Henri, Lycée de Lille. — 2e, Brouel, id. — 3e, Lagrous, Lycée de St-Omer. — 4e, Etue, Vapeur, id. — 5e, Henri Teisel, id.

PRIX DE TENUE

1er prix, Edmond Vapeur, Lycée de St-Omer. — 2e, Georges Prophète, Lycée de Lille.

2e division

1er prix, François Mission, Lycée de Lille. — 2e, Léon Deniel, id. — 3e, Hassebroucq, id. — 4e, Julien Cohen, id.

PRIX DE TENUE

1er prix, François Mission, Lycée de Lille. — 2me, Léon Deniel, idem. — 3me, Georges Debort, lycée de Charleville. — 4me, Eugène Minart, collège d'Arras.

MENTIONS SPÉCIALES

M. Pierre de Dancourt, du collège d'Abbeville, et M. M. Tricot, lycée de St-Omer.

Le concours d'escrime a été fort intéressant. Le Lycée de Lille a obtenu les principales récompenses, sans avoir eu même à faire entrer en ligne ceux de ses élèves qui avaient déjà classés parmi les premiers aux concours extérieurs.

Nous signalons très remarquable de M. Oudart a permis d'obtenir ces résultats exceptionnels, il serait injuste cependant de ne pas accorder une mention une mention spéciale au Lycée de Saint-Omer et à son excellent professeur M. Hennebains. Tous deux élèves, jusqu'à ce jour Saint-Omer ont fait preuve de qualités maîtresses, ils ont à la fois de la tenue, de l'élégance et sont en possession d'une méthode aussi solide que correcte. Ces jeunes gens ont fait le plus grand honneur à M. Hennebains qui est un des doyens de l'escrime française et l'un de ses maîtres les plus savants et les plus respectés.

Dans cet assaut supplémentaire M. Crespin, élève du lycée de Douai a fait preuve également de bonnes qualités et de jugement, les élèves étaient pour la première fois en public, ils ont été un peu surpris, mais il se ferait vite à cette impression et sont de forces à prendre leur revanche.

Travail aux appareils

1er prix, Lille, 638 points. — 2e, Douai, 610. — 3e, Cambrai, 608. — 4e, Armentières, 583. — 5e, St-Quentin, 563.

Viennent ensuite par ordre de mérite :

Laon, 553. — Maubeuge, 538. — Arras, 521. — St-Omer, 516. — Tourcoing, 507.

Mouvements d'ensemble

1er prix, Charleville, 405 points. Ce prix consiste en un bronze offert par M. Moy, doyen de la Faculté des lettres. — 2e, ex-aequo, Cambrai et Maubeuge, 403. — 3e, Douai, 382. — 4e, Arras, 374. — 5e, Laon, 372. — Viennent ensuite : Saint-Quentin, 367. — Lille, 364. — Armentières, 347. — Tourcoing, 338. — Saint-Omer, 317.

Concours de gymnastique individuelle

Premier prix. M. Rus Kounié, lycée de Douai, 115 points, 85.

Ce prix est décerné au lauréat par M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire, représentant M. le Ministre de l'Instruction publique.

2e prix, Vasat, Charles, lycée de Douai, 112 p. — 3e prix, Vasseur, Théodore, lycée de Douai, 110,19. — 4e prix, Rouchard, Hyppolite, lycée de Lille, 109, 45. — 5e prix, Trevart, Jules, lycée de Lille, 109,25. — 6e prix, Bouquart, Georges, lycée de Lille, 108,98. — 7e prix, Gouy, Léon, lycée de Douai, 107,95. — 8e prix, Legrand, Jules, lycée de Lille, 106,35.

Sont venus ensuite par ordre de mérite :

Guérard, Lille, 106,09. — Sainten, Lille, 105,89. — Marescaux, Lille, 105,40. — Pendé, Arras, 105,34. — Lefebvre, Armentières, 104,84. — Grimonprez, Lille, 103,49. — Boulon, Laon, 102,09. — Defrance, Lille, 101,76. — Gadel, St-Quentin, 101,60. — Corbin, Tourcoing, 101,07. — Cavel, Cambrai, 100,84. — Duvinage, Cambrai, 100,58.

Concours de boxe

1er prix, Bouvry Adolphe, lycée de St-Quentin. — 2e, Bertrand Jules, id. — 3e, Vainpard Gaston, collège de Maubeuge. — 4e, Venet Paul, lycée de St-Quentin. — 5e, Dufour R., lycée de Tourcoing. — 6e, Colard Edgard, id. — 7e, Caraux Albert, Maubeuge. — 8e, Carton Paul, lycée de Lille. — 9e, Lagage Gaston, lycée de St-Omer. — Wartelle Jules, Tourcoing.

Prix d'assaut

Prix, Edgard Collard, lycée de St-Pamin.

Concours de canne

1er prix, Gaston Painparé, collège de Maubeuge. — 2e, N. Dufour, lycée de Tourcoing. — 3e, Paul Venet, lycée de Saint-Bauntin. — 4e, Gaston Lesage, lycée de Saint-Omer. — 5e, Porphyre Guérard, lycée de Lille. — 6e, Albert Loyaux, collège de Maubeuge.

Prix d'assaut

Prix, Porphyre Guérard, lycée de Lille.

Sauts en longueur

La soirée des différents exercices dont nous venons de donner les résultats, n'a pas permis que les courses à obstacles, figurant au programme aient lieu :

1er prix, MM. Tréfel Henri, lycée de St-Omer ex-equo avec M. Gouy Léon, du lycée de Douai. — 3me, ex-equo, MM. Vasat, du lycée de Douai; Lefebvre Jules, de St-Omer; Leroy Albert, de Charleville. 5me, M. Duchesnois Henri, du lycée Charleville.

1e prix, ex-equo, MM. Rusin Deponches, du collège de Cambrai; Henri Hoste, du lycée de Lille; Louis Wiblad, du lycée de Tourcoing.

Prix d'honneur

Un prix d'honneur offert par la ligue d'éducation physique et guidance et un médaille d'argent, a été décerné à l'établissement qui a eu le plus de succès dans le concours.

Le Lycée de Lille a obtenu ce prix important.

Chronique locale
ROUBAIX

Concours hippique. — *Le quatrième concours*, organisé par le Club hippique roubaisien, dans sa piste du parc Barbieux, a eu lieu hier.

Le temps très beau le matin, n'a malheureusement pas duré toute la journée; vers 1 h. 1/2, au moment où le concours commençait, le ciel s'est assombri et une pluie torrentielle s'est mêlée de grêle, a commencé à tomber durant toutes les épreuves.

Malgré la pluie, beaucoup de monde se trouvait aux tribunes et sur la pelouse.

La présence momentanée des troupes à Roubaix avait amené un grand nombre d'officiers et l'uniforme militaire tranchait sur les bulletins clairs des dames produisant le plus bel effet.

Le jury se composait de MM. le général Bidet, le colonel de Bennet, Henry Rossat, H. Mayeur, C. Pagnies, Daniel Dantu et de Vairoger.

Voici les résultats :

Prix des chevaux et chevaux de trait : Attelages à 3 chevaux et plus.

1er prix, à MM. Hannart frères avec Clairon, Suisse, Lion et Lionne. — 2e, MM. Dujardin frères, avec 4 chevaux bai.

Attelages à deux chevaux

1er prix, à MM. Hannart, avec Clairon et Suisse. — 2e, MM. Hannart frères, avec Bijou et Elise. — 3e, à MM. Watine-Boussu et fils, avec Chère Belle et Guillaume. — 4e, MM. Hannart frères, avec Lion et Lionne.

Attelages à 1 cheval

1er prix, MM. Dujardin frères avec N. ; 2e, Hannart frères, avec N. — 4e, Dujardin frères avec N. — 4e, Hannart frères, avec Richelieu.

Concours d'équipages et chevaux de maître. — 1re classe. — Chevaux attelés seuls

1er prix, MM. Wargny, avec Tolonderzoech. — 2e, Scrépel, avec Glamour. — 3e, Hovine, Coquette. — 4e, Rihancourt, avec Passepoil. — 5e, Ternynck, avec Brillant. — 6e, Ribaucourt, avec Salapoil. — 7e, Vaissier, avec Mouton.

Première épreuve. — Prix d'ouverture. — Courses au galop. — Sauts d'obstacles.

1er prix, M. de Julienne d'Arc, montant Nilouche. — 2e M. Simiéni, montant Darling. — 3e, M. Tellier, montant Black-Prince. — 4e, J. Bastien, montant Malevil. — 5e, M. J. Dassonville, montant Bob. — 6e, J. Dassonville, avec Job, monté par M. St-Martin. — 7e, M. G. de Bilecqy, montant N... — 8e, A. Wignolle, montant D'Jemma.

Concours d'équipages et chevaux de maîtres. — Attelages à deux chevaux en tandem. — 2e catégorie.

Cette épreuve a été vaillamment soutenue par les deux concurrents et finalement, le jury très perplexe en raison de l'égale perfection des deux attelages, a décerné le prix ex-aequo à MM. Victor Vaissier, avec Moscou et Mouton, et à M. Jules Dassonville, Cléonie et Florifère.

Courses au galop. — Sauts d'obstacles. — Prix du Club. (Pour officiers).

1er prix, A. M. le capitaine J. Le Vinin, montant Songérieux. — 2e, le sous-lieutenant Parot, montant Hyrine. — 3e, le lieutenant Duchateau, montant Salade. — 4e, le lieutenant de la Vaissière, montant Nonette. — 5e, id., montant Statuette. — 6e, le lieutenant Courcier, avec Nelson, monté par M. Bernard.

Course au galop. — Sauts d'obstacles. — 2e épreuve. — Prix des dames.

1er prix à M. Tellier, montant Black-Prince. — 2e prix à M. H. Crombez, montant Lord Harry. — 3e prix à M. A. Dédéman, montant N. — 4e prix ex-aequo avec Maître d'école à M. Victor Jahin, monté par M. Crombez, et N. à M. A. Dédéman. — 6e prix à M. E. Gran, montant Général.

Dernière épreuve. — Prix offert par la compagnie d'assurance « La Prévoyance ».

Cette épreuve a été très intéressante, car il s'agissait de sauter à une hauteur. La victoire est restée à N, jument grise à M. A. Dédéman, qui a sauté 1 m. 50. Une ovation a été faite au vainqueur.

Une exposition de voitures avait lieu dans l'enceinte du club. Nous avons remarqué tout ce qu'il y a de plus nouveau comme carrosserie, breaches, landeaux-coupés, ducs-victorias, cars, etc.

La musique de Croix prêtait son gracieux concours à la fête. Elle a exécuté les plus beaux morceaux de son répertoire.

En somme, il n'y a que des éloges à adresser aux organisateurs de la première réunion du concours hippique de 1890. MM. Wattinne, président, E. Ribaucourt, secrétaire, et MM. J. Catteau, E. Ternynck et G. Desurmont, organisateurs ont fait pour la rendre brillante ce qu'ils ont pu et ils ont pleinement réussi.

Le succès de l'Aviron. — Le club nautique l'Aviron, qui a remporté des prix, l'année passée, dans toutes les courses nautiques, vient de nouveau de se signaler à Valenciennes. Il a remporté aux régates, qui ont eu lieu hier, le premier prix quatre juniors; le premier prix en Skiff et le deuxième en deux juniors.

Nous félicitons sincèrement nos concitoyens du nouveau succès qu'ils viennent de remporter.

Les Valenciennois ont porté plusieurs toasts à nos vaillants roubaisiens et leur ont fait fête jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Dernier écho de la grève. — On se souvient que, le 3 mai dernier, quelques manifestants ont pénétré dans le bureau télégraphique de chez M. Isaac Holden à Croix, et ont coupé les fils, renversé les meubles et tous ce qu'ils ont trouvé sous la main.

A cet effet, la police de Roubaix a procédé à l'arrestation du nommé Michel Lamboeuf, *turbineur*, âgé de 20 ans, demeurant rue de l'Epeule, inculpé dans cette affaire.

Les expulsés. — La nommée Virginie Deruyck, soignense, âgée de 41 ans, demeurant rue de Tilleul, a été arrêtée sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Un noyé. — Hier matin à huit heures et demie, on a retiré du réservoir d'eau situé rue de chez M. Cavry Lagache